

Collectif Urgence-Palestine Lausanne  
Case postale 5724  
1002 Lausanne



www.urgencepalestine-  
vd.chinfo@urgencepalestine-  
vd.ch  
CCP 17-393142-3

**Mardi 9 mars 2010 20 h.**

**Pôle Sud, av. Jean-Jacques Mercier 3 - Salle Aida  
Lausanne**

**Palestine**

**Conférence-débat et film**

**L'apartheid israélien, un crime contre l'humanité**

Pour mieux saisir les tenants et aboutissants de ce problème,

le **Collectif Urgence Palestine – Vaud** vous invite à venir écouter la conférence que donneront

**Georges Gumpel**, membre de l'IJAN, réseau international des juifs anti-sionistes et

**José Luis Moraguès**, militant de la coalition Anti-Agrexco, (compagnie israélienne d'importation de produits agricoles en France) qui développera les enjeux de l'action BDS (*Boycott, Désinvestissement, Sanctions*) et illustrera ses propos par un petit film montrant les campagnes d'opposition à l'établissement de la société Agrexco dans le port de Sète.

Du 4 au 11 mars 2010 a lieu la 6ème semaine internationale contre l'apartheid israélien. Elle comprend de nombreuses conférences, ateliers et projections diverses dans le monde entier.

Le but de ces manifestations est de :

-sensibiliser la population sur les enjeux décisifs du conflit israélo-palestinien,

-appeler la société civile à agir pour boycotter les biens, les personnalités officielles, les institutions qui représentent l'Etat colonial israélien et donner l'ampleur à l'élan grandissant de la Campagne Boycott-Désinvestissement-Sanctions contre l'apartheid israélien,

- donner un cadre international pour agir dans le but d'aider le peuple palestinien à obtenir ses droits légitimes, tant sur le plan institutionnel que sur le plan de la société civile,

- s'adresser à la communauté internationale, lui demandant de sanctionner un Etat qui viole systématiquement la loi internationale, les conventions de Genève et les accords qui ont été signés,

et constituer une pression sur le peuple israélien pour qu'il comprenne que l'occupation et la colonisation ont un prix et que la violation des règles du droit international fera de l'Etat d'Israël un pays infréquentable, qui ne peut plus être admis dans la communauté des nations démocratiques.